



BILAN DES CONCOURS

E.M.IA. sur épreuves

2016



- I. BILAN DES CONCOURS EMIA SUR ÉPREUVES**
- II. BILAN DES ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ**
- III. BILAN DES ÉPREUVES D'ADMISSION**

Textes de référence :

- arrêté du 13 janvier 2011, modifié ;
- circulaire n° 502744/DEF/RH-AT/CONCOURS/RSD du 02 septembre 2015.

I. Bilan des concours EMIA sur épreuves

Mot du président du jury EMIA

A l'image des années précédentes, le niveau des candidats est très variable allant d'excellent à très faible, voire inquiétant pour des sous-officiers ou militaires du rang ayant le baccalauréat et parfois une ou plusieurs années d'étude supérieure et prétendant devenir officier. Il n'existe pas de différence notable entre les candidats sous-officiers et EVAT sachant qu'une partie de ces derniers sont d'anciens « cornichons » qui se sont engagés rapidement après un échec, préférant gagner du temps en privilégiant l'engagement immédiat dans un régiment de leur choix plutôt que d'attendre plusieurs mois pour intégrer Saint-Maixent.

Il est à noter le grand nombre d'admissibles de certains régiments souvent liés d'ailleurs à leur très bonne préparation, en particulier des régiments de la 27^{ème} BIM, ce qui tend à prouver l'effet vertueux de la réussite au concours et du recrutement. A contrario, certains candidats semblent très seuls pour préparer les épreuves, écrites ou orales, en ayant parfois recours à des cours particuliers. Cette situation ne met naturellement pas tous les candidats sur le même pied d'égalité.

Le jury a constaté des lacunes très importantes dans le domaine des connaissances militaires, domaine qui devrait pourtant permettre à tous d'obtenir une excellente note puisque les candidats sont interrogés sur leur spécialité. On constate donc soit un manque flagrant de préparation, soit un niveau de compétence limité pour certains jeunes cadres ou EVAT. En outre, dans le domaine de la culture générale, le bilan est globalement faible et est à l'image d'une génération qui, d'une façon générale, lit très peu, ou uniquement une littérature ésotérique, a une connaissance très sommaire de l'histoire de France, y compris récente, et se montre tout à fait étrangère au monde des arts (musique, peinture, théâtre, cinéma, etc.). L'intérêt porté à la géopolitique et aux conflits reste limité au bruit médiatique ambiant.

Il est à noter enfin que le parcours du combattant reste l'épreuve la plus sélective, davantage d'ailleurs que l'épreuve d'aptitude ou celle de connaissance militaire. Il est regrettable que certains candidats, pourtant de bonne qualité, échouent ainsi à une épreuve somme toute à la portée de tout soldat.

Ce concours reste encore sélectif et ceux qui réussissent sont d'un bon niveau. La très grande majorité d'entre eux a travaillé avec assiduité et méthode sans attendre le dernier moment. Ils ont fait preuve, par ailleurs, d'un très bon comportement et d'une belle combativité, qualité que sait reconnaître le jury.

Les futurs candidats doivent savoir que l'étude détaillée du rapport qui suit et son analyse peuvent leur permettre d'éviter les plus gros écueils. Qu'ils sachent que le travail, la méthode, la réflexion personnelle et la culture générale sont les clés du succès.

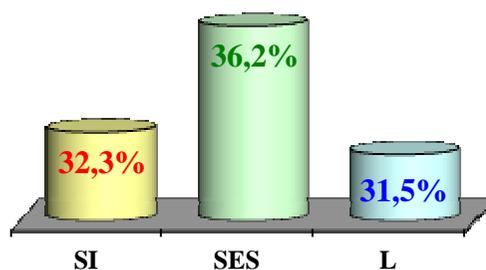
Général Patrice DUMONT SAINT PRIEST

président du jury 2016

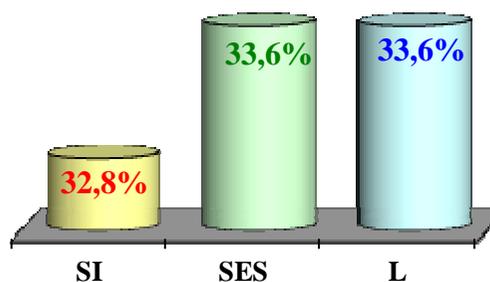
SYNTHÈSE DE L'ADMISSION

	SCIENCES			SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES			LETTRES			TOTAL		
Places offertes	25			20			20			65		
Genre	M	F	total	M	F	total	M	F	total	M	F	total
Ayant composé	81	1	82	83	9	92	68	12	80	232	22	254
<i>(dont CTA/SD)</i>	3	1	4	5	4	9	1	5	6	9	10	19
<i>(dont EMIA/T)</i>	8	0	8	9	0	9	3	1	4	20	1	21
Admissibles	42	1	43	39	5	44	37	7	44	118	13	131
<i>(dont CTA/SD)</i>	2	1	3	2	2	4	1	3	4	5	6	11
<i>(dont EMIA/T)</i>	7	0	7	6	0	6	3	1	4	16	1	17
Admis en liste principale	22	1	23	17	3	20	18	4	22	57	8	65
<i>(dont admis concours CTA/SD)</i>	1	1	2	0	2	2	0	2	2	1	5	6
Admis en liste complémentaire	0	0	0	1	2	3	3	0	3	4	2	6

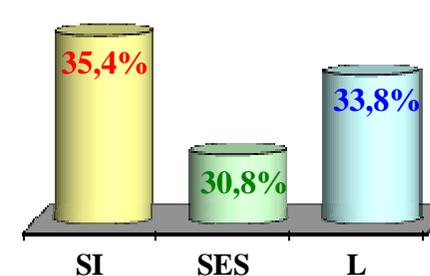
254 AYANT COMPOSÉ



131 ADMISSIBLES



65 ADMIS



II. BILAN DES ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

1. ÉPREUVE COMMUNES

1.1 ÉPREUVE DE SYNTHÈSE

- CONCOURS SCIENCES

Dossier

La synthèse devait mettre l'accent sur :

- Le caractère ininterrompu d'une dizaine d'OPEX plus ou moins longues et plus ou moins lointaines,
- Les risques à maîtriser lors de l'externalisation en OPEX, les coûts qui en découlent toujours et la nature des activités externalisables qui en font une méthode à utiliser avec rigueur et discernement,
- Les différences de disponibilité entre les Armées : faible et préoccupante pour les matériels aériens, améliorée pour la flotte et insuffisante pour les matériels terrestres à l'exception de ceux récents,
- La notion de coût complet permettant d'agréger des données budgétaires hétérogènes et la comptabilité analytique encore peu utilisées par les services de maintenance des matériels,
- La difficulté pour l'armée de Terre d'assurer simultanément des missions de souveraineté outre-mer, la protection de lieux sensibles au titre de VIGIPIRATE et des OPEX avec les problèmes de relève et d'appel aux réservistes qui en découlent.

Des exemples figuraient dans les documents 1 et 4 et des données chiffrées dans les documents 1 et 3.

Dans le cadre de la problématique de l'action civilo-militaire (ACM), la synthèse du dossier soit 4 documents en 21 pages ne comportaient pas de difficulté particulière. Le libellé de la commande était neutre ce qui permettait au candidat de doser sa synthèse en fonction des idées directrices et dérivées comme des concepts, de la pratique et des commentaires qu'il souhaitait mettre en valeur. D'autre part, la cohérence des éléments limitait la dérive hors sujet. Tous les documents étaient d'une compréhension aisée et dépourvus de développements techniques. La consistance du dossier pouvait être analysée comme suit :

- Un groupement spécialisé en ACM (1),
- La doctrine française et son évolution (2),
- Aspects hétérogènes (2),
- Enjeux des ACM (2 et 4),
- Bilan des ACM françaises (3).

Il convenait également de relever :

- Que le document n°1, simplement descriptif, émanait du ministère de la défense,
- Que le document parlementaire n°2 était de 2001 et le n°3 de 2011 d'où une lecture comparative à faire pour mesurer l'évolution du point de vue,
- Et que le document n°4 était manifestement issu d'un site civil.

Synthèse

La plupart des candidats ont bien cerné le sujet. La problématique est posée et le plan est clairement annoncé. Par contre, ce plan reste souvent formel sans qu'une approche personnelle soit recherchée. S'agissant de la rédaction, les correcteurs ont été indulgents sur le style, sur la grammaire et l'orthographe. Seules les copies inachevées, cumulant les erreurs ou paraphrasant les éléments du dossier ont été pénalisés. Les devoirs dénotant une synthèse fidèle, équilibrée et concise du dossier et dotés d'une introduction, d'un plan plus personnel, de développements équilibrés et reliés par des transitions ont été primés.

Question ouverte

La réponse à la question issue de la lecture de l'ouvrage du général de La MOTTE « *De l'autre côté de l'eau* » devait montrer qu'il s'agit du point de vue rétrospectif sur une expérience atypique. La réponse devait néanmoins ajouter que l'exercice de ce type de commandement n'est pas indispensable pour forger un officier. Cette expérience de pouvoir sans entrave montre comment un officier peut s'accommoder du terrain à condition de toujours garder une ligne directrice à son action puisque il est loin du commandement. Cependant, cette latitude a beaucoup diminué.

Autre paramètre, l'enthousiasme du lieutenant revêt un caractère humain et romantique alors qu'il peut aussi être celui d'un organisateur au sein d'un corps constitué. Dernier aspect à aborder : la solitude. Si le chef décide seul, il n'en demeure pas moins que ses subordonnés préparent la décision.

Ce qui est sûr, c'est que le futur général de La MOTTE a appris avec beaucoup d'avance sur ses camarades en poste dans des structures plus classiques à saisir ce qui fonde le commandement à savoir un subtil dosage entre un chef, des devoirs, la troupe et les hommes qui la constituent.

Une mauvaise gestion du temps a empêché quelques candidats de rédiger complètement voire même d'entamer sa rédaction. D'une manière générale et contrairement à la synthèse, la réponse à la question est rarement structurée. Les affirmations sont peu argumentées et insuffisamment nourries par l'actualité. Enfin, la plupart des candidats se sont cantonnés dans une attitude prudente alors que la question est justement faite pour inciter à formuler un point de vue personnel contrairement à la synthèse qui ne le permet pas.

Conclusion

Les correcteurs estiment que le niveau moyen des candidats était convenable. La formation suivie a fait ses preuves. Ceci étant, les bonnes notes (12 et au-delà) auraient pu être plus nombreuses si les candidats avaient soigné la réponse à la question. Pour mémoire et sans qu'aucun barème ne soit imparti aux correcteurs, il a été décidé de noter la synthèse sur 14 et la question sur 6 tout en se réservant la possibilité de transférer des points lorsque ceci pouvait jouer en faveur d'une bonne copie.

A l'issue de la correction, les correcteurs estiment que le niveau des candidats devra, même pour les meilleurs admissibles, être vérifié à l'oral, notamment dans le domaine de l'expression d'idées personnelles sur des sujets d'actualité où le ministère de la Défense est impliqué. Il y va du bagage nécessaire pour un officier et, pour certains, de futurs officiers supérieurs.

- CONCOURS SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

Synthèse

Le sujet proposé portait sur les conséquences du développement des OPEX ces dernières années. La longueur du dossier était tout à fait raisonnable (22 pages) au regard de la durée de l'épreuve et le thème était d'actualité pour de nombreux candidats.

La synthèse devait mettre l'accent sur les effets plus ou moins importants de ces opérations sur le budget, la disponibilité des matériels et des personnels, et l'externalisation de certaines prestations, ce que la plupart des candidats a su relever, avec plus ou moins de finesse dans la structuration. Il était également attendu que soit fait le lien avec le développement et la pérennisation de l'opération Vigipirate, confrontée à une réduction importante des moyens au cours de la dernière décennie.

Dans l'ensemble, les candidats ont compris le dossier, sans contresens et ont utilisé plus ou moins les données chiffrées à l'appui de leur développement.

Les candidats peinent encore à prendre de la distance avec le dossier. Les correcteurs regrettent le manque d'analyse, de critique, et d'apport personnel pouvant soutenir les prises de positions ou le choix dans la construction de la synthèse.

L'introduction demeure le point faible de presque toutes les copies. Elles sont courtes, voire lapidaires, sans intérêt pour la suite de l'écrit, « balancent » un plan type sans le justifier. Il semble que cette faiblesse réside dans la difficulté à dégager ou à énoncer une problématique ou une idée maîtresse dégagée des documents du dossier.

Sur la forme, la moitié des candidats a jugé bon de matérialiser un plan avec des titres. Ce point a facilité la lecture et l'appréciation des synthèses, d'autant que les contenus étaient globalement en corrélation avec les titres, ce qui n'a pas toujours été le cas les années précédentes.

Question ouverte

Il s'agissait de discuter l'avis (paradoxal) de l'auteur sur des fonctions de commandement, d'autant plus intéressant qu'il était formulé à titre rétrospectif (ce que très peu de candidats ont perçu). La citation a souvent servi de prétexte à un développement bavard sur les OPEX et leur apport à la vie du soldat, sans voir en quoi elles posaient question au futur officier qui aurait à les assurer. Il convient, à traiter un tel sujet, dans l'optique de ce concours, de se projeter dans des fonctions d'officier, ce que peu de candidats ont su faire. Certaines bonnes copies ont su rallier cet avis à une expérience personnelle dont une leçon a été tirée.

Il convient d'attirer l'attention des candidats sur la nécessité de revoir la méthode de dissertation (puisque ici on se rapproche de cet exercice) : il faut discuter la citation tout au long du devoir, et non s'en servir comme prétexte à un développement n'entretenant qu'un rapport lointain avec le sujet.

Certaines copies ont su faire montre de belle culture littéraire ou militaire utilisée à bon escient dans cette partie plus personnelle : que ces candidats en soient félicités.

Remarque particulière

Les candidats ont toujours une difficulté à traiter les deux parties de l'épreuve avec le même investissement. Certes, cette année, beaucoup moins de candidats ont fait l'impasse sur le commentaire de la citation. Mais force est de constater que la qualité des développements demeure faible dans l'immense majorité des cas.

Il existe également une différence manifeste dans la préparation des candidats, certains, ignorant même la composition d'une question de synthèse.

- CONCOURS LETTRES

Synthèse

Les documents du dossier évoquaient les différents impacts des opérations extérieures (OPEX) sur les Armées, notamment en matière de budget, de matériel et de personnel :

- 1 - Article de presse mettant en évidence le coût budgétaire cumulé des OPEX depuis 2000.
- 2 - Rapport de la représentation nationale (Sénat) évaluant les risques, les contraintes et les limites de l'externalisation en OPEX.
- 3 - Rapport d'un organisme de contrôle (Cour des Comptes) pointant les problèmes de disponibilité en matériels, les coûts croissants et les contraintes structurelles liés aux OPEX.
- 4 - Publication d'un cercle de réflexion (IFRAP) analysant les conséquences du télescopage des OPEX et du plan VIGIPIRATE sur la disponibilité des forces militaires.

La synthèse devait mettre l'accent sur :

- Introduction : intensification des OPEX (multiplication des théâtres d'opérations) à concilier (en termes de coûts, d'effectifs et de matériels) avec l'exigence de sécurité intérieure (Vigipirate) et les contraintes budgétaires qui s'imposent aux Armées. Difficile équation.
- Développements : l'impact des OPEX sur le budget (coûts croissants), sur le matériel (dégradation des taux de disponibilité) et sur le personnel des Armées ; les pistes envisagées pour optimiser la gestion des

OPEX : l'externalisation (avec ses risques et ses limites), le recours à la comptabilité analytique pour piloter plus efficacement les dépenses, la réaffectation des personnels et l'appel à la réserve.

- Le tout en recourant à des exemples ou à des données chiffrées.

D'une manière générale, la compréhension des documents n'a pas posé problème : nombreux sont les candidats à avoir cerné le sujet. Les meilleures introductions sont celles qui ont su contextualiser et problématiser les enjeux du corpus tout en évitant les annonces de plan convenues, artificielles ou inutilement descriptives. En dehors de quelques copies inachevées ou trop courtes, le format de la synthèse a été globalement respecté même si les correcteurs ont regretté que des sous-parties n'aient pas été systématiquement aménagées dans les développements. L'exploitation des documents s'est révélée plus périlleuse, les copies les plus faibles ayant eu tendance à rester prisonnières d'une lecture myope ou paraphrastique des textes sans être capables de s'élever à la hauteur des idées directrices. S'agissant de l'expression écrite, les correcteurs ont fait preuve de la plus grande indulgence possible mais ils n'ont pas hésité à sanctionner les candidats dont l'orthographe et la syntaxe étaient lourdement défailtantes. Les devoirs dénotant une synthèse fidèle, équilibrée et concise du dossier et dotés d'une introduction, d'un plan cohérent, de développements équilibrés et reliés par des transitions ont été valorisés.

Question ouverte

L'attente des correcteurs était double.

- Il s'agissait tout d'abord de discuter le point de vue du général de La Motte en rappelant la singularité de son expérience extérieure en Indochine. Les meilleurs candidats ont ainsi pu témoigner de leur maîtrise de l'œuvre au programme. Il ne fallait toutefois pas s'en tenir, sous peine d'inventaire, à une description de l'expérience du général de La Motte : tout l'enjeu était de partir de cette expérience pour évaluer l'apport de ce type d'opération dans la formation d'un officier (en matière de commandement, d'adaptabilité, de prise de décision, etc.).

- Les candidats étaient ensuite invités à prendre position et à apprécier l'apport des OPEX dans la vie d'un soldat d'aujourd'hui. Les correcteurs se sont montrés particulièrement sensibles à l'engagement personnel des candidats. Ils ont déploré, en revanche, la multiplication des développements vagues, superficiels et parfois même d'une confondante naïveté.

Quelques candidats se sont particulièrement distingués par la richesse de leurs références culturelles. Qu'ils en soient ici félicités.

Conclusion

Les correcteurs estiment que le niveau moyen des candidats est convenable. Ils n'ont attribué une note éliminatoire qu'à 2 candidats.

Pour mémoire, il a été décidé cette année de noter la synthèse sur 14 et la question ouverte sur 6.

A l'issue de la correction, les correcteurs estiment que le niveau des candidats devra, même pour les meilleurs admissibles, être vérifié à l'oral, notamment dans le domaine de l'expression d'idées personnelles sur des sujets d'actualité où le ministère de la Défense est impliqué. Il y va du bagage nécessaire pour un officier et, pour certains, de futurs officiers supérieurs.

1.2. ÉPREUVE D'ANGLAIS

- CONCOURS SCIENCES

Les épreuves ont permis de sélectionner des candidats de très bon niveau et d'éliminer les candidats qui n'avaient pas les connaissances nécessaires.

Les principales difficultés rencontrées portent sur la grammaire (solécismes, pluriel des noms irréguliers, emploi des modaux, conjugaison et concordance des temps, etc.), ainsi que sur le vocabulaire (barbarismes, faux amis, méconnaissance de termes idiomatiques, etc.).

En ce qui concerne l'expression écrite, à cause de la pauvreté de leur vocabulaire et d'un manque d'imagination, un certain nombre de candidats n'a pas pu atteindre le nombre de mots exigé. Ils ont compensé ce manque par des phrases hors sujets et des banalités. On constate une méconnaissance

généralisée des règles de ponctuation, ainsi que des fautes grossières d'orthographe : absence de majuscule au début de la phrase, nom de pays et nationalité.

Pour le thème grammatical, plusieurs candidats ont eu des difficultés lors de la traduction ; une fois encore, le problème est lié à la pauvreté du vocabulaire, surtout usuel.

Cette année il semble que le niveau moyen des candidats soit en baisse. Certains candidats n'ont même pas traité la totalité des épreuves. Par exemple, 11 candidats n'ont pas tenté d'écrire le mail, l'épreuve qui apporte le plus grand nombre de points.

- CONCOURS SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

En 2016, 100 candidats (EMIA, CTA et OLE) ont composé en anglais au concours dans la filière. La moyenne était de 8,88 et les notes allaient de 01 à 17,5. Le petit nombre de candidats n'ayant pas obtenu plus de 4 sur 20 a été logiquement pénalisé pour ne pas avoir fait plusieurs des parties proposées dans l'épreuve. Le thème (traduction d'un texte du français vers l'anglais, sur 5 points) et/ou l'expression écrite (sur 8 points) ont souvent été laissés de côté. L'épreuve comportait 5 exercices différents : un QCM sur 3 points, un exercice de repérage d'erreurs sur 2 points, un texte à trous sur 2 points, un thème grammatical sur 5 points et un travail d'expression écrite sur 8 points.

Le QCM proposé portait principalement sur la grammaire ou la syntaxe, le vocabulaire utilisé étant général et normalement maîtrisé par un élève de niveau Bac. Un certain nombre de termes appartenant au vocabulaire militaire de base (et faisant partie des supports de cours élaborés par le CNED) étaient insérés dans l'exercice proposé. Les points grammaticaux sélectionnés portaient notamment sur les temps (présent, passé, futur, conditionnel), les modaux, la voix passive, les reprises interrogatives, les articles, les quantifieurs, les pronoms relatifs, et pronoms/adjectifs possessifs. Ce sont des points à maîtriser pour le concours et qui font partie du programme étudié par le biais des cours élaborés par le CNED.

L'exercice de repérage d'erreurs était basé sur un article de la BBC portant sur une visite (dans son pays) faite par le leader de la Corée du Nord. Les erreurs à identifier (une erreur à repérer par phrase ; texte comportant 10 phrases) portaient sur les articles, les formes pluriel/singulier, les prépositions, les formes verbales (comme la voix passive) et le vocabulaire (ex. différence entre "to rise" et "to raise").

Le texte à trous, pour lequel une liste de 13 mots était fournie, trouve sa source dans un article américain (NPR) portant sur l'action des gardes-frontières entre les Etats-Unis et le Mexique (aux méthodes parfois un peu expéditives). Il s'agissait ici de comprendre la logique de l'article pour choisir les mots manquants et les insérer au bon endroit. Le travail portait autant sur le vocabulaire (insérer "investigators", "report", "border"...) que sur la grammaire (notamment formes verbales, adverbes...). Les mots qui manquent ne peuvent être insérés dans le texte au hasard. Une bonne compréhension de l'article permet d'écarter ou de retenir les mots de la liste fournie. Tous les mots et expressions de la liste sont normalement connus d'un élève de niveau Bac (report, investigators, border, improving, operating, current, adequately, at times, resulting, rather than).

Le thème grammatical (environ 10 lignes à traduire en français) était une conversation entre un capitaine britannique et un commandant français, en visite en Grande-Bretagne et souhaitant revoir un frère d'armes britannique, devenu chef de corps. C'était de l'anglais de tous les jours, oralisé et comprenant là encore du vocabulaire militaire basique faisant partie du corpus lexical étudié dans les cours dispensés par le CNED. Le résultat est souvent très décevant, avec des notes parfois très basses. Cela s'explique par le fait que les candidats ne maîtrisent pas le vocabulaire de base (sorry to bother you, a serviceman, to meet, together, currently/actually, to leave/live, until, as soon as, to talk about someone, for/during, still/already...). Les temps (futur, simple past/present perfect, conditionnel présent et passé) ne sont pas suffisamment maîtrisés. Enfin, on constate également trop d'erreurs sur l'utilisation des modaux et des articles et de réels problèmes d'orthographe (qui rendent parfois le propos incompréhensible).

L'expression écrite était sur 8 points sur 20 et il fallait donc soigner cet exercice, étant donné son poids relatif par rapport à l'ensemble de l'épreuve. Le sujet était une lettre à écrire en anglais à un ami britannique décrivant la mission Sentinelle. Le premier problème à souligner est qu'un nombre trop important de candidats n'écrivent pas les 150 mots demandés. Ecrire une lettre plus courte est nécessairement pénalisé. Il faut donc se forcer à faire preuve d'un peu d'imagination pour respecter les

consignes sur le plan quantitatif. Sur le plan qualitatif, cet exercice requiert tout d'abord une certaine maîtrise des temps du passé (le temps du récit en anglais) et donc la connaissance des verbes irréguliers. Le vocabulaire à utiliser n'avait pas besoin d'être spécialisé, même si quelques termes militaires étaient nécessaires pour décrire la mission et ses composantes. On attendait des candidats des phrases simples, avec autant que faire se peut des tournures idiomatiques. Il faut écrire directement en anglais et non faire de la traduction mot à mot d'un récit écrit au départ en français.

- CONCOURS LETTRES

I - Compétence linguistique

Moyenne de l'exercice : 6,33/12

Seuls 48 % des candidats atteignent une note au-dessus de la moyenne pour cet exercice qui comporte 4 sous-parties, plus ou moins bien réussies.

a – **QCM** : 59 % de notes supérieures à la moyenne, un taux qui reste assez faible étant donné la relative facilité de la plupart des questions. Beaucoup d'erreurs et de confusions ont été constatées sur des questions de grammaire de base ayant trait au groupe nominal, au groupe verbal et à la phrase. On ne peut que conseiller vivement aux candidats de se replonger sérieusement dans les manuels de grammaire anglaise - bien en amont de leur inscription au concours - en s'attardant tout particulièrement sur les points suivants : déterminants (articles, démonstratifs, possessifs, quantificateurs), conjugaisons, concordance des temps, distinction simple past / present perfect / past perfect, expression du conditionnel, subordonnées hypothétiques en "if", subordonnées relatives, subordonnées de temps introduites par *when / as soon as*, modaux, *question tags*, emplois de *since / for / ago...* Cette liste n'est pas restrictive mais ces points sont essentiels pour la réussite de chacune des parties de cette épreuve d'anglais.

b – **Repérage d'erreurs** : La réussite de cet exercice passe évidemment par une bonne connaissance des principes de bases de la grammaire mais aussi par la lecture d'articles de presse. Cela est essentiel pour ne pas se laisser impressionner par le format et / ou le contenu de cette sous-partie.

c – **Texte à trous** : Beaucoup de candidats ont perdu un temps précieux à recopier le texte dans son intégralité. Notez simplement les 10 mots choisis, dans leur ordre d'apparition dans le texte... Une nouvelle fois, on ne saurait trop insister sur l'importance de la lecture de la presse anglo-saxonne, facilement accessible sur internet. Ce travail doit se faire sur la durée et de façon régulière ("*Slow and steady wins the race.*").

d – **Thème** : De surprenantes lacunes en vocabulaire militaire ont été relevées. Il semble indispensable, pour tout candidat au concours, d'être en mesure de traduire les grades de l'armée de terre (capitaine - *captain*, commandant - *major*, un militaire - *a serviceman*, un régiment parachutiste - *an airborne regiment*, chef de corps - *commanding officer...*) Beaucoup de candidats sont tombés dans les pièges des gallicismes, barbarismes et productions dans un anglais incorrect ou approximatif.

II - Expression écrite

Moyenne de l'exercice : 4,26/8

53 % de notes supérieures à la moyenne.

Le format du courrier à un ami est assez bien maîtrisé, la plupart des candidats semblant avoir acquis la méthode de rédaction d'e-mail ou de lettre (formules d'ouverture, formules finales de politesse, etc.).

Le problème majeur rencontré par les candidats au cours de cette épreuve reste la connaissance insuffisante de la langue, même pour un anglais qui se veut "courant". Là encore, le vocabulaire militaire simple manque (en mission, patrouille, surveiller, un point sensible...). La méconnaissance de la syntaxe, des temps/aspects et le lexique approximatif sont monnaie courante dans de trop nombreuses copies, par exemple :

L'absence de la terminaison -ED pour les verbes au prétérite et ignorance des verbes irréguliers (**I spend 6 weeks in Paris* au lieu de *I spent*) ; oubli du "s" à la 3^{ème} personne du singulier au présent simple ; oubli du "s" aux noms pluriels ; oubli de la majuscule dans les noms et adjectifs de nationalité ; oubli que l'adjectif est toujours invariable en anglais (**difficults situations, *terrorists attacks*) ; prépositions inexactes (**on January 2015* au lieu de *in January 2015*) ; confusion *during/for* ; confusion *who/which* ; confusion *always/still* ; erreurs de cas possessif ; emploi de *since/for* non maîtrisé ; emploi hasardeux des modaux (inventions du type **can to providing, *must have to be, *could felt* etc...) ; erreurs, barbarismes et gallicismes en tous genres (**militarians, *reinsure, *renforce, *childs, *wives, *best witches, *evenements, *interessant, *attentats, *dispositive, etc.*).

Quelques rares candidats se sont réfugiés derrière leur statut de militaire qui impose la neutralité, or le devoir de réserve n'empêche aucun candidat de parler des objectifs de la mission Sentinelle. Egalement, si l'humour est apprécié, encore faut-il savoir le doser. Enfin, une attention particulière devra être portée au soin et à l'écriture : certaines copies sont parfois difficiles à déchiffrer.

2. ÉPREUVES SPÉCIFIQUES DU CONCOURS SCIENCES

2.1. ÉPREUVE DE MATHÉMATIQUES ET ANALYSE DE PROCESSUS

Le sujet, assez long il est vrai, comportait des exercices de difficultés variées afin de vérifier les connaissances des candidats, dans un large champ de connaissances au programme du concours.

Les exercices 1, 2 et 3 avaient pour but de vérifier chez les candidats, la maîtrise des compétences élémentaires en matière de calcul numérique (puissances, fractions, racines, résolution d'équation du second degré).

L'exercice 4 portant sur la résolution d'inéquations, quand il a été traité, l'a rarement été intégralement. Les candidats semblent incapables de résoudre une équation ou inéquation dans laquelle figure une valeur absolue. La signification de la valeur absolue n'est pas comprise.

L'exercice 5 sur la représentation graphique des fonctions trigonométriques, permettait de vérifier l'aptitude du candidat à traduire les changements de variables affines en termes de translation du graphe.

Les exercices 6 & 7 étaient des exercices élémentaires sur les suites arithmétiques et géométriques. Beaucoup de candidats n'ont pas su terminer ces exercices, l'une ou l'autre des formules nécessaires n'étant pas connue d'eux.

L'exercice 8 permettait de vérifier les capacités des candidats en calcul de dérivées et d'intégrale, par primitivation ou intégration par parties. Rares sont les candidats qui savent dériver correctement une fraction trigonométrique. Ces candidats ne peuvent espérer exploiter leurs calculs pour des recherches de primitives.

L'exercice 9 exigeait la maîtrise des concepts fondamentaux en probabilité : événements, probabilités conditionnelles, variables aléatoires. Les candidats utilisent des formules (formule des probabilités totales, formule de BAYES) qu'ils ne donnent pas ou ne savent pas écrire correctement.

L'exercice 10 permettait d'étudier la capacité des candidats à prendre des initiatives.

Les exercices 11 et 12 portaient sur la compréhension et la conception d'un algorithme. Le principe de la dichotomie, et l'algorithme de mise en œuvre, pour déterminer une solution approchée de l'équation $f(x) = 0$ n'est pas connu par une très forte majorité de candidats qui n'ont donc pas traité ou compris l'exercice 11. La démonstration par récurrence de l'exercice 12 n'a pas été bien traitée par des candidats qui n'ont pas bien identifié ce que l'on cherchait à démontrer. L'une des erreurs le plus fréquemment rencontrée dans l'algorithme demandé, consiste à ne pas affecter une valeur intermédiaire à l'une des variables qui intervient dans le calcul de l'autre variable.

Conclusion

Quelques bonnes voire très bonnes copies attestent du bon niveau de certains candidats. Pour d'autres en revanche, leur inaptitude à poursuivre, dans l'immédiat, des études scientifiques au niveau supérieur est flagrant.

2.2 ÉPREUVE DE SCIENCES PHYSIQUES

Le niveau global des candidats n'est pas suffisant. La moyenne des 89 candidats (EMIA, CTA et OLE) s'établit à 8,5/20 malgré un barème très favorable. L'explication principale de la faiblesse de cette moyenne est le nombre de candidats qui n'a manifestement pas préparé le concours (21 candidats ont une note inférieure ou égale à 4/20 sur cette épreuve).

Le niveau des candidats est donc très hétérogène, la préparation au concours pour cette épreuve n'est manifestement pas la même pour tous.

Le sujet comportait 6 exercices indépendants permettant de couvrir la majeure partie du programme du concours comme chaque année. Les 2 premiers exercices, numérotés 1 et 2, de niveau Bac ont été dans l'ensemble mieux traités que les autres. L'exercice 3 était plus original, une résolution graphique était demandée, certains candidats ont toutefois très bien réussi les premières questions. L'exercice 4 mêlait des questions simples et des questions plus ardues, il a été mieux réussi par des candidats ayant revu la partie du programme concernée de niveau Bac+1.

L'exercice 5 de niveau Bac+1 a été très peu traité et enfin l'exercice 6 traitant d'électronique a été réussi par les candidats qui ont travaillé cette partie du programme.

Remarques diverses

Certaines notions de base ne sont pas maîtrisées par une part importante des candidats :

- La définition d'un isotope ;
- La différence entre protons, neutrons et nucléons ;
- La définition de la période radioactive ou temps de demi-vie d'un échantillon radioactif ;
- La définition du référentiel géocentrique ;
- La seconde loi de Newton.

Quelques « perles » relevées dans les copies :

- « Les satellites Hélios 2 sont des satellites conçus pour l'étude du soleil » ;
- A la surface de la Terre, le champ gravitationnel est de « $6,25 \cdot 10^7$ » !
- « Les référentiels géocentriques et terrestres sont : latitude, longitude, hémisphère nord et hémisphère sud » ;
- Un calcul : $40 / 6 = \dots 0,14$!
- « Plus la distance entre le satellite et la Terre est longue plus la période de révolution du satellite sera longue : la loi de longévité » ;
- ... (grâce à la datation au carbone 14) ... « on trouve l'âge de l'ancienneté ».

Conseils aux candidats

Le programme du concours comporte plusieurs parties indépendantes de niveau Bac et de niveau Bac+1. Une bonne préparation ne doit négliger aucune de ces parties du programme. Le sujet de l'année précédente permet de comprendre que la plupart du programme est balayé lors de l'épreuve de Sciences Physiques.

A défaut de pouvoir suivre dans leur intégralité les cours de préparation au concours du CNED, les candidats devraient prendre au moins le temps de regarder l'épreuve de l'année précédente afin de se familiariser avec les différents exercices posés.

Les nombreux exercices proposés (6 cette année) lors de l'épreuve sont tous indépendants et chaque candidat doit prendre le temps de traiter (au moins en partie) chacun d'eux car ils contiennent souvent des questions de cours ou de « bon sens physique » qui peuvent être facilement résolues même sans connaissances approfondies du sujet traité (les questions numérotées 1, 15 et 20 de l'exercice 4 en sont un bon exemple).

3. ÉPREUVES SPÉCIFIQUES DU SCIENCES ÉCONOMIQUES ET SOCIALES

3.1. ÉPREUVE DE SCIENCES ÉCONOMIQUES

Répartition des notes

Nombre de copies corrigées : 100 (EMIA, CTA et OLE)

- Moyenne de l'épreuve : 7,80
- Note maximale obtenue : 17
- Note minimale obtenue : 0
- Note éliminatoire : 4

Commentaires

L'épreuve de sciences économiques portait cette année sur les effets du processus d'intégration européenne sur les pays européens. Les conséquences de la construction européenne font l'objet de nombreuses réflexions économiques depuis le traité de Rome signé en 1957. Cet enjeu a été relativement bien soulevé par les candidats qui ont formulé des problématiques pertinentes.

Le principal danger de ce sujet a donc résidé dans son traitement. Un certain nombre de candidats s'en sont tenus à un discours trop « politique » en émettant une succession de jugements moraux sur les effets de l'intégration européenne et notamment de la monnaie unique sans faire référence aux travaux économiques existants. Ils sont pourtant nombreux dans ce domaine. Peu de candidats ont utilisé la typologie de B. Balassa pour présenter les différentes étapes de l'intégration régionale ni les analyses de R. Mundell au sujet des zones monétaires optimales (ZMO) et du triangle d'incompatibilité.

L'autre écueil était de construire un raisonnement constitué seulement d'exemples, d'ailleurs souvent peu convaincants, tirés des documents fournis par le sujet ou de comptes rendus médiatiques sur l'origine des difficultés actuelles de la zone euro.

La moitié des candidats seulement est parvenue à surmonter ces deux difficultés en présentant les atouts de la constitution d'un vaste espace économique et monétaire européen et ses limites notamment dans la difficile coordination des politiques économiques à mettre en œuvre face à la crise. Il s'agissait d'évoquer les pratiques non coopératives des Etats où chacun tente de trouver son propre remède. L'Allemagne, les Pays-Bas et les pays nordiques ont privilégié leur compétitivité en flexibilisant le marché du travail et en menant une politique rigoureuse en matière budgétaire pendant que d'autres pays ont préféré s'engager dans des politiques de relance plus significatives. Parmi les candidats, seuls quelques-uns sont parvenus à construire une réflexion plus aboutie en posant la question de l'insuffisante intégration politique et de la faiblesse des institutions communautaires.

A noter également, la difficulté pour les candidats de bien définir la notion « d'intégration économique et monétaire ». Celle-ci s'est vue réduite dans de nombreuses copies à l'adoption de la monnaie unique oubliant d'évoquer avant cela les effets de la création d'un marché commun. Ce type d'approximation a conduit ces candidats à traiter de façon quasi-identique les deux questions posées pourtant bien distinctes.

Conclusion et conseils aux candidats

D'une manière générale, au-delà des problèmes de forme (sur la construction d'une introduction notamment), de la justesse de l'expression écrite parfois défailante, on relève surtout une capacité insuffisante de la part des candidats à présenter des arguments robustes et pertinents tirés de l'analyse économique. Ils sont pourtant nombreux et auraient permis aux candidats de construire un raisonnement précis et rigoureux.

On attend par ailleurs une plus grande maîtrise dans l'utilisation des termes employés (« dépréciation » et « dévaluation » (question 2) n'ont pas la même signification par exemple).

Des efforts doivent enfin être réalisés dans la mobilisation et l'interprétation des données statistiques fournies par le sujet où l'on observe bon nombre d'erreurs dans la lecture d'indices ou la comparaison des variations de certaines grandeurs macroéconomiques.

Quelques éléments bibliographiques permettant de poursuivre la réflexion :

- Zone euro : éclatement ou fédération, M. Aglietta, Michalon, 2012.
- Economie de l'euro, A. Bénassy-Quéré, B. Coeuré, La Découverte, 2010.

- L'euro est-il un échec ?, M. Dévoluy, La Documentation française, 2011.
- La règle et le choix. De la souveraineté économique en Europe, J-P. Fitoussi, éd Du Seuil, 2002.

3.2. ÉPREUVE DE MATHÉMATIQUES APPLIQUÉES

Présentation de l'épreuve écrite

Cette épreuve se présentait sous forme de sept exercices dans les domaines suivants : probabilités, calcul matriciel, étude de fonction, théorie des ensembles, suites numériques, statistiques et limites de fonctions. Les exercices étaient bien détaillés, les questions étant généralement indépendantes les unes des autres : les sujets ont été conçus de telle manière qu'une absence de réponse ne puisse pas pénaliser le candidat pour la question suivante.

Appréciation générale sur l'épreuve écrite

Analyse globale Sur les 100 copies corrigées (EMIA, CTA et OLE) :

- 5 sont blanches,
- 7 ont réalisé 1 exercice seulement, et avec des erreurs en plus,
- 3 n'ont réalisé que 2 exercices,
- 37 ont une note éliminatoire (inférieure ou égale à 4/20).

La qualité des copies est faible en regard de la difficulté toute relative de l'épreuve. La remarque principale concerne **la rédaction** : bien que les candidats aient été invités à expliquer leur raisonnement (l'argumentation primant, selon moi, sur le résultat), les copies présentaient pour certaines une suite d'équations et d'écritures mathématiques sans aucun lien ou justification entre elles.

D'une manière générale, les copies sont relativement indigentes et ne montrent ni l'aptitude à rédiger, à raisonner, à argumenter, ni un niveau de connaissances élémentaires.

Analyse par exercice

- **Probabilités et suites (16,7 % des points)**

Il s'agissait de calculer les probabilités de toucher une cible au premier tir puis aux tirs suivants et de construire deux suites numériques. Cette partie a pu obtenir un bon résultat général : moyenne générale 6,4/20.

- **Calcul matriciel (8,3 % des points)**

L'exercice consistait à calculer des produits de matrice 3×3 , et l'inverse de cette matrice à l'aide du calcul précédent. Cet exercice, pourtant assez mécanique, et en plus bénéficiant de l'aide de la calculatrice, a néanmoins été très faible avec une moyenne de 4,3/20.

- **Probabilités (12,5 % des points)**

Il s'agissait de calculer des probabilités conditionnelles, sous forme de 3 questions totalement indépendantes. La 3^e question (condition négative) est la seule à n'avoir pas été correctement résolue. La moyenne générale est correcte : 5,7/20.

- **Étude de fonction (25 % des points)**

S'adressant à l'option sciences économiques, cet exercice (coefficient le plus élevé) combinait, en deux parties, étude de fonction et interprétation économique. Il s'agissait de l'étude de 2 fonctions classiques avec exponentielle (l'une représentant l'offre, l'autre la demande) : tableau de variation et représentation graphique, avec expression de l'équation de tangentes à la courbe en un point particulier, puis calcul du point d'intersection des courbes (« prix d'équilibre »).

La moyenne générale n'est pas si mauvaise, avec 6,9/20. A noter : la manipulation des exponentiels et des logarithmes semble délicate aux candidats, certainement parce qu'ils disposent d'une calculatrice, et ne savent plus dès lors donner une expression littérale.

- **Théorie des ensembles (12,5 % des points)**

Il s'agissait de démontrer des propriétés théoriques liées à l'union, l'intersection et les compléments d'ensembles. Bien qu'un chapitre complet soit consacré à cette partie dans le cours de préparation par correspondance et soit bien dans le programme décrit dans l'arrêté, cet exercice n'a été fait que par 4 candidats.

- **Statistiques (16,7 % des points)**

Il s'agissait, à partir de données de répartition des âges dans une unité, de compléter un tableau d'effectif par tranche d'âges, et d'en déduire des valeurs moyenne, médiane, quartile, etc. (ce que réalise une calculatrice), de refaire ces calculs en répartissant les objets en classes, et de comparer / commenter les résultats. La simplicité manifeste de l'exercice lui confère la moyenne de 7,4/20 (exercice le mieux réussi).

- **Limites de fonctions (8,3 % des points)**

Cet exercice consistait en trois calculs indépendants de limites de fonctions (polynôme, logarithme et exponentielle). Il semble que les connaissances soient très fragiles puisque la moyenne de cet exercice est faible, avec 5,2/20.

Conclusion

Après la correction de cette épreuve écrite, j'ai estimé que 37 candidats sur 100 devaient être éliminés d'office : devant un tel ratio, j'ai appliqué un coefficient multiplicateur pour faire remonter les notes, et diminuer ainsi le nombre d'éliminés d'office (il demeure tout de même à 23%).

J'estime pourtant avoir fait preuve de mansuétude, puisque je n'ai pas tenu compte de l'absence totale de rédaction, d'argumentation (à 2 copies près).

Le résultat global, pour cette épreuve, m'a semblé très faible (la moyenne générale brute, avant harmonisation, n'est que de 5,8/20) : le manque de rigueur scientifique, la faiblesse du vocabulaire, la pertinence des justifications, l'interprétation des résultats (*in fine*, la mathématique n'est qu'un outil pour trouver des résultats) et, surtout, l'absence totale de rédaction ne me paraissent pas les qualités requises pour mener des études et devenir officier.

4. ÉPREUVES SPÉCIFIQUES DU CONCOURS LETTRES

4.1. ÉPREUVE D'HISTOIRE DES RELATIONS INTERNATIONALES ET DE GÉOPOLITIQUE

- **Histoire des relations internationales**

Le sujet est difficile car il porte sur une notion, la Paix, qui nécessite un éclairage sous plusieurs aspects : diplomatique, militaire, économique et sociétale. La problématique doit alors positionner ces dimensions les unes par rapport aux autres, en fonction de leur importance respective pour une période donnée.

Ainsi, ce sujet a permis de discriminer les candidats en trois groupes. Un premier quart de très bonnes copies, supérieures ou égales à 12, montrant à la fois des qualités rédactionnelles, des connaissances précises et une problématique bien structurée sur cette période des relations internationales.

Une moitié de copies homogènes, autour de 9 (entre 6 et 12), où de nombreux candidats ont tenté de répondre au sujet à l'aide de leurs connaissances parcellaires ce qui fragilise leur problématique. La description des rapports de force structurels de l'Europe à l'issue de la première Guerre Mondiale, pour beaucoup de candidats, n'a pas permis d'expliquer les difficultés du concept de sécurité collective institué par la Société des Nations et le mécanisme de l'hyperinflation dans l'économie allemande.

Enfin, un dernier quart de copies insuffisantes, en dessous de 6, de candidats qui ne possédaient pas les connaissances minimales (hormis ceux qui ont simplement manqué de temps !) ce qui les a conduit à produire une dissertation approximative avec parfois des contre sens caricaturaux.

Le critère important pour l'examineur c'est la présence d'un plan argumenté qui répond à une problématique des relations internationales. Il faut donc maîtriser les concepts, équilibre des forces, sécurité collective, etc. et donner des exemples précis dont l'enchaînement rend la dissertation convaincante.

- Géopolitique

Par rapport à l'année précédente, la moyenne est en légère augmentation (de 7,7 à 8,39). Le jury constate qu'il y a moins de très mauvaises notes (les notes inférieures à 04/20 passent de 22 à 13 ; celles comprises entre 4 et 8 passent de 39 à 31) et davantage de notes moyennes (de 17 à 33 notes comprises entre 8 et 13). Cette remarque ne doit pas masquer un constat important : pour la seconde année consécutive, la moyenne reste très basse et insuffisante.

Ce constat s'explique par le fait que beaucoup de candidats se sont contentés de réciter un cours généraliste sur l'eau (voire sur la mer pour certains), sans réfléchir au sujet qui était posé. Par ailleurs, le jury constate que de trop nombreux candidats ne maîtrisent pas les exigences méthodologiques de base de l'exercice. Le jury rappelle qu'une introduction doit nécessairement comporter une accroche, une définition des termes du sujet, une problématique explicitement formulée et l'annonce du plan. À chaque partie du développement, est attendue la présentation d'une idée maîtresse, appuyée sur des exemples précis et pertinents. La présence de croquis ou de cartes réalisés à main levée a été très appréciée. Enfin, la conclusion doit reprendre les grandes lignes de l'argumentation, afin de répondre à la problématique de l'introduction, pour ensuite ouvrir le sujet.

Enfin, le jury appelle les candidats à la vigilance quant au respect des règles de grammaire et d'orthographe. Il est en effet particulièrement pénalisant pour une copie de géopolitique de commettre des erreurs sur des termes tels que « nappe phréatique », « aquifère », ou « hydraulique ».

4.2. ÉPREUVE DE LV2

- ALLEMAND

Nature et niveau des épreuves

Le texte -d'environ 660 mots- proposé aux candidats était un article paru le 21 août 2015 sur le site Internet du périodique allemand de niveau national *Focus*.

Il traitait d'un problème d'actualité géopolitique (la situation chaotique qui règne au Proche et Moyen-Orient).

Ce genre d'épreuve réclamait de la part des candidats un niveau lexical convenable et une assez bonne capacité d'expression écrite, en particulier pour répondre aux trois questions.

Au niveau des délais, le temps imparti (3 heures) devait en revanche permettre aux candidats de traiter l'ensemble de l'épreuve sans difficulté particulière.

Niveau des candidats

La moyenne des notes attribuées aux 30 candidats (EMIA, CTA et OLE) s'élève à 9,12/20.

L'éventail des notes va de 02,00 à 15,00/20 (ces deux notes extrêmes comprises).

Si l'on fait exception des six plus mauvais candidats, qui n'ont pratiquement pas traité le sujet (notes allant de 02,00 à 05,00/20), **le niveau général est tout à fait convenable** et les notes sont correctement réparties selon une courbe de Gauss.

Les bons candidats sont relativement peu nombreux (seulement 5 notes sur un total de 30 se situent à 12/20 ou au-dessus).

Le niveau observé cette année est proche des niveaux relevés en allemand LV2 lors des concours précédents, même s'il paraît difficile de faire des comparaisons d'une année à l'autre, compte tenu du faible nombre de candidats faisant traditionnellement le choix de composer dans cette langue.

Observations du correcteur

Les remarques déjà formulées pour les concours précédents restent -malheureusement- valables.

Pour ce qui concerne la **version**, il apparaît que les lacunes en vocabulaire de certains candidats sont importantes.

Ce **déficit lexical**, souvent allié à une **méconnaissance de la syntaxe**, a conduit ces candidats à faire un travail de devinette, qui a alors abouti à une traduction fantaisiste n'ayant qu'un rapport lointain avec le texte en allemand.

Dans le cadre de leur préparation au concours, il est donc suggéré aux futurs candidats d'améliorer leur niveau lexical par la lecture -si possible quotidienne- d'un bref article de journal. Outre l'apprentissage du vocabulaire, cette lecture leur permettrait également de se familiariser avec la syntaxe allemande.

Concernant les **exercices de compétence grammaticale**, l'exercice de conjugaison a été généralement mieux traité que les deux autres (le passif pose toujours autant de problèmes aux candidats).

S'agissant de l'**épreuve de compréhension**, les questions posées ont -en règle générale- été comprises. Cependant, de nombreux candidats possèdent une faible capacité d'expression et semblent éprouver de grandes difficultés à rédiger des phrases correctement construites au plan de la syntaxe.

Les plus malins se sont alors contentés de recopier les passages du texte d'origine en rapport avec les questions posées.

Pour ce qui concerne la **question d'expression écrite** (150 à 200 mots), la plupart des candidats ne savent pas structurer leur exposé, qui devrait comprendre une courte introduction exposant l'idée-maîtresse (c'est la réponse à la question posée), quelques idées qui doivent être en cohérence avec l'idée-maîtresse (c'est l'argumentation), et si possible une brève conclusion reprenant l'idée-maîtresse.

- ESPAGNOL

Éléments chiffrés épreuves écrites

Par rapport à l'édition 2015, le nombre de candidats a légèrement diminué, 48 au lieu de 58.

Le niveau est en forte hausse, 9,46 au lieu de 7,20 tendant vers la moyenne du concours CTA de 2015, 9,58.

Cette hausse du niveau peut s'expliquer par le nombre peu élevé de notes éliminatoires, 3 et le grand nombre de notes au-dessus de la moyenne 26. C'est la première fois depuis 2010 où il y a plus de notes au-dessus de la moyenne qu'en-dessous.

L'élaboration des sujets en fonction des dossiers de préparation du CNED a semble-t-il été profitable aux candidats qui ont dû préparer en prenant en compte les remarques du concours 2015 et utilisant les fascicules du CNED.

Analyse des épreuves écrites

Caractères généraux

Nette amélioration de la traduction et de l'épreuve de compétence grammaticale.

En revanche, le niveau de maîtrise de l'espagnol écrit reste faible ce qui pénalise les candidats qui ne peuvent développer leurs réponses pour la troisième épreuve, en particulier la rédaction du paragraphe argumenté qui est souvent très indigente.

Dès que les phrases ne sont pas construites simplement, les candidats perdent le fil du sens de la phrase.

Les conjugaisons espagnoles ne sont pas maîtrisées.

Parallèlement, la maîtrise approximative du français tant sur le plan de la grammaire, que de l'orthographe ou de la syntaxe reste une tendance lourde ce qui donne des traductions rédigées dans un français souvent difficilement compréhensible.

Les axes de progrès

Les axes de progrès des candidats sont identiques à ceux de 2015 et des années précédentes :

- le premier consiste à soigner la traduction, donc à écrire en bon français avec des phrases courtes comprenant un sujet, un verbe et un complément et composées de mots français qui existent. C'est essentiel pour un futur officier ;
- le deuxième est de prendre quelques cours d'espagnol écrit pour rafraîchir des connaissances endormies ;
- enfin de continuer à travailler sérieusement les dossiers de préparation du CNED ce qui semble payant.

- ITALIEN

Ce compte-rendu se nourrit d'un corpus somme toute réduit de 6 copies.

La première chose à noter est le niveau de français des candidats : la syntaxe est parfois si maltraitée (méconnue ?) que les phrases ne veulent tout simplement rien dire (notamment pour l'exercice de traduction).

L'expression écrite se révèle être un exercice déstabilisant. Les candidats semblent démunis voire très maladroits.

Enfin, la grammaire italienne semble pour la majorité des copies bien loin (à l'exception d'une ou deux copies), alors que le concours exige de maîtriser la grammaire de base.

Je conclurai en ajoutant que, malgré tout cela, la moyenne de ces six copies est de 11,83 sur 20. Cette moyenne me semble « correcte » pour une épreuve de concours.

Malgré la pauvreté de la langue, la plupart des candidats a réussi à faire passer un point de vue et à faire part d'idées qui dénotent d'une certaine maturité, d'un certain recul intellectuel. Ce sont ces points qui sauvent la moyenne.

J'encourage tous les candidats à retravailler leur italien en vue du concours :

- une grammaire simple, même pour débutants, permet de réviser efficacement les points de la grammaire de base (privilégier une édition avec exercices et corrigés) ;
- la lecture de la presse, même si ardue, est un exercice très payant. Il permet d'enrichir considérablement le vocabulaire et de se familiariser avec la syntaxe italienne mais aussi avec les thèmes susceptibles de tomber au concours ;
- parler, parler, parler...

- RUSSE

Un seul candidat a composé. Seule la version avait été exécutée (notée sur 7/20) mais ni les exercices, pourtant basiques, ni les questions n'ont été traités.

Le texte était pourtant loin d'être déconcertant. Il s'agissait d'une lettre composée sur la base de souvenirs narrés par la grand-mère de son auteur, contemporaine de Staline. Agée de 17 ans à la révolution, elle évoquait de manière simple, aussi bien concrète qu'émotionnelle, sa perception des bouleversements en cours, du moulin familial à la soudaine collectivisation, ses contraintes, son acceptation malgré le comportement aveugle des cadres du Parti, l'effort consenti pendant la Grande guerre patriotique, puis la sourde révolte contre l'instigateur de ce nouvel esclavage, en qui les urbains voyaient pourtant un bienfaiteur parce que les prix baissaient...

Les questions demandaient de distinguer et d'analyser les étapes de l'évolution des réactions de l'héroïne, et de commenter le pourquoi de sa réaction finale. Elles étaient donc à même d'être exécutées par tout candidat ayant une connaissance même imparfaite du russe.

5. MOYENNES GÉNÉRALES AUX ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

BILAN DES ÉPREUVES D'ADMISSIBILITÉ

	Ayant composé	Candidats éliminés	% d'éliminés	MOYENNES				
				SYNTH	ANGLAIS	MATHS	PHYS	GÉNÉRALE
SI	82	33	40%	10,08	7,77	8,59	7,76	8,54
2015	93	38	41%	8,09	9,59	8,70	7,67	8,32
				SYNTH	ANGLAIS	ECO	MATHS	GÉNÉRALE
S.E.S.	92	34	37%	8,93	9,02	7,93	7,34	8,19
2015	98	55	56%	9,74	5,98	5,77	5,34	6,68
				SYNTH	ANGLAIS	HRI-GEOP	LV 2	GÉNÉRALE
L	80	13	16%	9,96	10,87	8,83	9,41	9,71
2015	89	19	21%	8,65	9,10	9,10	8,05	8,83
				Synt. Epr1	Angl Epr2	Epr3 Coef14	Epr4	GÉNÉRALE
BILAN	254	80	31%	9,61	9,20	8,16	8,40	8,78
2015	280	112	40%	8,85	7,45	7,65	7,84	7,91

III. BILAN DES ÉPREUVES D'ADMISSION

1. ÉPREUVE D'APTITUDE GÉNÉRALE

(Présidée par le président du jury des concours)

Introduction

Cette épreuve vise à déterminer durant 30 minutes la capacité du candidat à répondre à une question portant sur un sujet d'actualité mais aussi à évaluer ses connaissances de culture générale.

Le candidat dispose de 30 minutes pour préparer l'un des deux sujets qu'il a tirés, sujet qu'il expose oralement durant une dizaine de minutes. Le jury l'interroge ensuite sur des questions complémentaires relatives au sujet puis, s'appuyant éventuellement sur son CV et sa lettre de motivation¹, élargit pendant quelques minutes sur des questions de portée plus générale.

La restitution orale, si elle distingue d'office le candidat préparé du candidat qui découvre quasiment l'épreuve, n'est pas forcément déterminante. Le jeu des questions/réponses peut sauver un exposé moyen. Néanmoins, chaque candidat doit absolument se préparer spécifiquement et ainsi éviter des écueils de fond et de forme. A cet égard, certaines unités ne semblent malheureusement faire aucun effort de préparation (un candidat n'a eu qu'un oral de préparation) quand d'autres investissent réellement dans leurs candidats.

1) Remarques concernant la forme

- Comportement général

L'attitude générale des candidats est très convenable et détendue sans être pour autant décontractée. La tenue est souvent soignée et le port des gants blancs n'a pas posé de problèmes aux candidats (deux candidats se sont tout de même présentés avec des gants troués). Un candidat désorienté en fin d'oral est sorti sans remettre sa coiffure ni saluer.

Les candidats planchent à leur convenance, debout ou assis. Le tableau papier n'a pas d'utilité particulière sauf à permettre au jury de suivre l'IM et la démonstration, ou au candidat de s'appuyer sur une aide pédagogique. Il est en revanche contre-productif lorsque le candidat présente une feuille écrite avec des fautes d'orthographe évidentes (ce fut le cas pour au moins 9 candidats). Exemple pour un seul candidat : « Le statu des militaire ... Es désobéir... » (au lieu de « Le statut des militaires... Est-ce désobéir ... »).

Le comportement de certains candidats est décisif quand il montre une réelle volonté et de la pugnacité à convaincre le jury de leur aptitude officiers. Les candidats sont très honnêtes vis-à-vis des connaissances non acquises ou oubliées et n'essaient pas de mentir ou tromper le jury lorsqu'ils ne connaissent pas. De rares candidats sont vraiment éteints.

- Méthode

Les candidats ont fait preuve cette année d'une assez bonne maîtrise de la méthode orale ; les candidats ayant quelques oraux blancs à leur actif se distinguant immédiatement.

Le format de l'introduction est bien respecté mais les restitutions sont beaucoup trop scolaires. Par exemple, si les termes sont souvent définis, ils le sont de façon peu limpide voire inutile (par ex. : Par début de la décennie j'entends début des années 2010).

Si on aimerait un peu plus de hauteur de vue pour le chapeau initial, presque tous les candidats ont respecté les annonces d'idée maîtresse et de plan. Les IM sont très souvent claires et le candidat se positionne par Oui ou Non sur la question posée. Quelques candidats se risquent, parfois avec succès, à des IM plus élaborées.

¹ Le CV doit donc être en adéquation avec ce qu'a réellement fait le candidat. Certains CV sont incomplets (années blanches entre le baccalauréat et l'incorporation, activités militaires uniquement, absence de dates, etc.) ou peu précis quand d'autres sont trop détaillés voire rédigés comme une lettre. Un CV doit se présenter sous forme télégraphique.

Les lettres de motivation ne doivent pas reprendre ce qui est déjà inscrit dans le CV mais plutôt faire ressortir les motivations personnelles, intrinsèques voire originales du candidat.

Toutefois, bon nombre de candidats peinent à déterminer une véritable problématique au sujet posé. Ainsi, la démonstration demeure assez faible et les arguments peu probants.

L'enchaînement des idées directrices est assez logique. Les candidats adoptent un plan en deux ou trois parties ce qui importe peu même si un plan en trois parties offre souvent plus de consistance voire de cohérence. L'organisation des idées secondaires est vraiment perfectible, souvent remplacée par une succession d'exemples ou de faits.

La durée moyenne des exposés avoisine 7 mn (temps moyen : 07mn04 pour 118 candidats) ; le plus court est de 3mn15, le plus long de 11mn02. Très rares sont ceux qui approchent voire dépassent les 10 mn. Une simple application de la méthode permettrait cependant de se rapprocher de la durée demandée.

- Expression orale

La qualité du vocabulaire est d'assez bonne facture même si de rares candidats oublient vite qu'ils s'adressent à un officier général et utilisent un vocabulaire assez familier : « Le fonctionnaire n'est pas virable », « Les nouveaux bacheliers ne trouvent pas de boulot à la sortie ».

Le lexique utilisé est parfois surprenant et incorrect : supervision, redonder, subvenir à des blessures, en particularité dans nos armées, oui c'est ce que je parlais, monde mondialisé, subsider à leurs propres besoins.

Quelques scories et répétitions sont à éviter : selon moi, au jour (ou à l'heure) d'aujourd'hui, pallier à, j'ai envie de dire/on va dire.

Les liaisons et conjugaisons malheureuses sont nombreuses : séparé-t-en trois, il y a vingt ouvrages, elle sera-t appelée, les vint années qui suivèrent, missions remplites, assoivent, les points t'à atteindre.

2) Remarques concernant le fond

- Choix du sujet

Il est proposé deux grandes catégories de sujets : domaine de la défense et de l'Europe ou domaine sociétal et d'actualité. Le candidat tire un sujet dans chaque domaine et dans un certain nombre de cas, le choix de la 2nde catégorie ne s'est pas avéré judicieux car les connaissances finalement trop superficielles n'ont pas permis au candidat de faire part d'une opinion convaincante.

- Organisation des idées

L'organisation et l'argumentation des idées directrices et secondaires sont peu percutantes, reflétant souvent la pauvreté des connaissances du candidat ou une simple récitation du cours. Les idées doivent être exposées en prenant parti mais sans écarter la thèse adverse ; les idées doivent être argumentées précisément (exemples, idées, faits).

- Culture générale

En termes de culture générale, les idées manquent vraiment d'originalité, trop souvent dictées par le *politiquement correct*, signe que les candidats sont très influencés par le discours ambiant qui les amène à se dédire, faute d'arguments, dès la première question contradictoire. Le jury préfère débattre avec un candidat dont les idées sont fortes et bien défendues qu'avec un candidat sans personnalité.

Les grands domaines de culture générale doivent être maîtrisés : chronologie de l'histoire de France (dont la Constitution et les deux grands conflits mondiaux) et des grandes nations occidentales, géographie européenne, internationale et des pays dans lesquels l'armée française est intervenue depuis l'ex-Yougoslavie (Balkans, Afrique, Afghanistan, DOM-COM), géopolitique des grands ensembles et conflits récents. Les dossiers de culture générale du BSTAT devraient aider les candidats à une révision dans ce domaine.

Les candidats doivent être en mesure de citer et situer quelques grands noms de la littérature et de l'art français ; ainsi que les grands noms européens (peintres, musiciens, écrivains, philosophes). Il est à déplorer que les connaissances littéraires et cinéphiles de certains candidats (majoritairement scientifiques) se limitent au genre épique « heroic fantasy » ou aux Marvel.

La chaîne d'information continue BFM TV ne doit pas être la seule référence de culture actuelle du candidat.

Interrogés sur les théâtres d'opérations sur lesquels ils ont servi, les candidats ont souvent montré de bonnes connaissances géopolitiques et ethno-religieuses des pays concernés.

- Connaissances courantes

Les candidats doivent très tôt suivre l'actualité (presse quotidienne, hebdomadaire ; informations et reportages thématiques), lire et relire les grands livres classiques.

- Florilège de bonnes phrases :

o Littérature :

- Malraux est un écrivain du XIXe siècle, Molière du XVIIIe, Corneille du XIXe, Maupassant du XXème, Rabelais au XIXème, Rimbaud du XVIIIème, Diderot et Voltaire vers les XVIème ou XVIIème siècles.
- Charles Péguy est un aviateur mort lors de la Seconde Guerre mondiale.
- Flaubert est un poète qui a écrit *Le dormeur du val*.
- Victor Hugo a écrit *J'accuse*, Zola *Les misérables*.
- Paulo Coelho est un écrivain italien du XVIIIème siècle.
- Sartre est un pianiste dont j'ai joué quelques morceaux.
- Charles Péguy, André Gide, Chateaubriand, Alphonse Daudet, Maurice Genevoix, Camus, Montesquieu, George Sand, du Bellay, Mauriac, Gracq, etc. sont inconnus.

o Histoire

- Saint-Exupéry est mort lors de la Première Guerre mondiale, ou au XIXème siècle ; Louis XIV est mort en 1690, Louis XVI en 1740-1750 ; Charlemagne meurt en 432 ; Hugues Capet à la fin du XIIIème siècle.
- Le siècle des Lumières est le XVIème siècle.
- La Renaissance est caractérisée par Louis XIV et les Lumières.
- Louis XIV a vécu au XVème siècle, ou à la période de la Révolution française ; Napoléon entre Louis XV et Louis XVI, Alexandre le Grand au XVème siècle, Charlemagne vers l'an 40, Anne de Bretagne sous Charlemagne.
- Marignan, le Concordat, Jean Jaurès sont inconnus.
- Valmy est une bataille napoléonienne entre 1806 et 1812 ; Alésia se déroule en – 50 av. JC ; la guerre d'Indochine se termine dans les années 1970.
- La guerre de Corée a opposé le Japon à la Russie.
- L'indépendance des Etats-Unis date de ... vers 1600.
- De Gaulle a donné la terre d'Israël au peuple juif.
- L'Algérie n'est plus française depuis 1974.
- L'Italie s'est emparée, pendant la Première Guerre mondiale, des départements frontaliers qu'elle a avec la France dont les Vosges.
- La Grèce antique : de – 2000 à – 1000.
- Le traité de Versailles a été signé au VIème siècle.
- La guerre de 1914-18 s'est terminée avec le traité de Maastricht.
- La Révolution française a coupé la tête de Charles Martel.
- Par le même candidat : appel du 20 juin 1940 ; 8 mai 1918 : fin de la Première Guerre mondiale et 11 novembre 1945 : armistice de la Seconde.
- En 1940, la France est séparée en deux par la ligne Maginot, placée au centre du pays qui partage entre zone libre et zone occupée. Cette ligne est défendue respectivement par les résistants et les partisans de Vichy.
- Roosevelt est le premier Président des Etats-Unis.

- Les Croisades représentent un passé douloureux de la colonisation des XVIII^e et XIX^e siècles.
- Religion
 - L'Hégire date de 493, date à laquelle Mahomet est chassé de Jérusalem et va à Mossoul.
 - L'Iran est de religion sunnite, ceux qui suivirent Sunna, le 4^{ème} prophète.
 - L'Arabie saoudite est un grand pays chiite.
 - Jean-Paul II est allemand.
 - Jésus-Christ est un prophète de la religion du Christianisme.
 - La charia est la bible des musulmans.
 - Le cœur des Sunnites est l'Afghanistan, ou la Turquie ; la Mecque est en Palestine.
- Géographie
 - Sébastopol capitale de la Géorgie, Sarajevo de la Serbie, Belgrade de la Bulgarie, Katmandou de la Mongolie, Dublin de l'Ecosse, Yaoundé du Sénégal.
 - La Russie est limitrophe de la Mer Rouge, ainsi qu'Israël.
 - La Seine débouche à Nantes, ou plutôt au nord-est de Paris.
 - Le mont Blanc culmine à 4000 mètres.
- Géopolitique :
 - La Chine est une dictature qui fonctionne comme une démocratie.
 - Le Québec est un Etat libre.
 - L'Europe compte 135 millions d'habitants.
 - Le parti au pouvoir en Chine m'est inconnu.
- Constitution et institutions françaises :
 - Abolition de la peine de mort en 1950.
 - La justice repose sur des textes de loi qui ne sont pas écrits par les hommes politiques.
 - La France est descendante d'une culture du catholique donc légalement un homme ne peut avoir plusieurs femmes.
 - L'Assemblée nationale vote les lois, le Sénat les ratifie.
 - La France est un Etat providentiel.
- Défense
 - Le service militaire date de 1945.
 - On définit la guerre par un échange de coups de feu.
 - Les APNM sont mal connues.

2. ÉPREUVE DE CONNAISSANCES MILITAIRES

Principe d'évaluation

Cette épreuve consiste, en s'appuyant sur le CV et la lettre de motivation du candidat, à apprécier pendant 30 mn ses connaissances dans les domaines de son métier ou emploi, de la formation militaire générale et de l'interarmes, tout en mesurant sa capacité à structurer les réponses aux questions posées.

Le but de cette épreuve n'est pas de faire une simple évaluation de connaissances mais d'apprécier aussi la capacité du candidat à prendre du recul par rapport au milieu dans lequel il évolue.

Le candidat doit connaître non seulement son métier mais aussi l'environnement de celui-ci, c'est à dire sa formation d'emploi, les réformes en cours dans notre armée de terre, les théâtres sur lesquels il a été déployé avec les problématiques associés.

L'expression, l'attitude et l'aisance du candidat sont également jugées au cours de cette épreuve.

Résultats

La moyenne générale est à 11,50 cette année. La plage des notes s'étend de 3 à 17 sur 20.

Par série-concours, les moyennes s'établissent comme suit :

- SI : 10,95
- LET : 11,97
- SES : 11,54

Une note éliminatoire a été attribuée, le jury ayant unanimement jugé que l'intéressé ne disposait pas des connaissances militaires suffisantes pour intégrer le corps des officiers.

L'expérience montre que, dans la majorité des cas, (à l'exception notable des candidats d'une brigade) la préparation à l'oral a été axée essentiellement sur l'épreuve « aptitude générale » aux dépens des connaissances militaires. Cette épreuve doit pourtant être anticipée avec soin, essentiellement sur le fond mais aussi sur la forme.

Les principales remarques du jury sont les suivantes :

- Connaissances métier

➤ Attendus

Tout candidat est d'abord un soldat. Il doit donc maîtriser les bases élémentaires de son métier. A chaque candidat étaient posées des questions simples : connaissances élémentaires en topographie, transmissions, NBC, actes élémentaires du combattant etc.

Tout candidat est aussi un technicien maîtrisant une compétence professionnelle particulière. Des questionnaires adaptés à chaque métier avaient été préparés de façon à aborder le métier de chacun.

➤ Constats

A l'exception de carences parfois stupéfiantes, cette partie de l'épreuve est en général assez bien maîtrisée. Cependant, les restitutions montrent des connaissances souvent approximatives (terminologies imprécises, méconnaissance des capacités des matériels servis etc.)

Cela est particulièrement vrai pour les compétences tactiques dans les armes de mêlée. Dans une grande partie des cas, la MRT n'est pas connue et l'environnement tactique immédiat n'est pas maîtrisé.

En ce qui concerne les candidats des armes techniques ou des services, les connaissances de base du métier de soldat sont parfois complètement oubliées.

➤ Conclusion

La connaissance du métier est un domaine dans lequel les candidats doivent se préparer. Les missions VIGIPIRATE et les projections dans un autre métier entraînent fatalement une baisse de compétence dans la spécialité. Une grande partie des candidats n'avait pas servi sur son matériel depuis plusieurs mois.

Pour les armes techniques ou les services, le travail de préparation doit également concerner la révision des connaissances militaires acquises en école de formation initiale Saint-Maixent puis en école de spécialité. La participation à l'encadrement d'une FGI peut s'avérer fort utile.

- Formation militaire générale

➤ Attendus

Globalement, les questions portaient sur les sujets suivants :

- L'armée de Terre et les réformes en cours,
- Les structures de l'armée de Terre,
- Les engagements actuels de l'armée de Terre, en insistant sur les théâtres sur lesquels les candidats avaient été projetés récemment,
- Les institutions internationales.

➤ Constat

Les réformes en cours, le projet « armée de Terre au contact » et l'évolution des effectifs sont bien connus de la totalité des candidats.

A l'exception des quelques cas, les structures de l'armée de Terre sont connues.

Les institutions internationales sont connues.

En revanche, de nombreux candidats ignorent beaucoup des théâtres sur lesquels ils ont été déployés. Nombreux font preuve d'une méconnaissance absolue de la géographie élémentaire et des problématiques des théâtres sur lesquels ils étaient encore très récemment engagés...

➤ Conclusion

L'acquisition des connaissances FMG doit être maintenue.

Lors de leurs projections, les candidats doivent s'approprier un minimum le pays dans lequel ils sont déployés.

- Connaissances interarmes

➤ Attendus

Les candidats ont été interrogés sur les missions générales et capacités des autres armes.

➤ Constat

La connaissance des autres armes est insuffisante et montre un manque d'intérêt marqué de beaucoup de candidats pour ce qui ne concerne pas leur travail quotidien.

➤ Conclusion

Un effort doit être prononcé sur l'acquisition de ces connaissances.

Conclusion générale

Il apparaît que cette épreuve (à l'exception notable d'une brigade) est peu préparée par les formations. Dans une grande majorité des cas, les candidats ont suivi quelques séances d'instruction pilotées par les BOI de leur formation mais n'ont jamais passé d'oral sur les connaissances militaires. Cela leur serait pourtant nécessaire, ne serait-ce que pour leur révéler leurs carences.

La différence de niveau entre les candidats préparés et les candidats peu ou pas préparés est visible.

Il est donc conseillé aux candidats :

- de réviser leurs compétences « métiers »,
- de travailler leur culture militaire. A cet égard, la lecture régulière de la presse militaire telle que « TIM » et « armées d'aujourd'hui » est vivement recommandée *a minima*,
- de se faire tester à l'oral dès la fin des écrits.

3. ÉPREUVE DE LANGUE ANGLAISE

Dans l'option « sciences », quelques candidats dont l'anglais n'était pas initialement la première langue ont eu des difficultés se traduisant par des notes assez basses. Les carences se situaient tant au niveau de la construction de la langue que du vocabulaire de base.

Les candidats les plus brillants bénéficiaient d'une culture solide de la langue anglaise mais d'une manière générale, de nombreux candidats qui avaient bien préparé leurs épreuves ont obtenus de bons résultats. L'implication de certaines unités dans le suivi et la préparation des candidats m'a semblé très fructueuse, comme je l'avais noté les années précédentes.

Les plus faibles ne possèdent pas de structure grammaticale et se contentent d'un vocabulaire pauvre, souvent ponctué de barbarismes. La prononciation et l'accentuation sont généralement acceptables, bien que là encore, en dépit des très nombreux moyens (internet, DVD, radios, télévisions...) dont disposent les candidats pour se familiariser à l'écoute de la langue anglaise, de surprenantes carences aient été constatées.

D'une manière générale, ces jeunes gens m'ont tous parus animés d'une saine motivation et bien compris la nécessité qu'il y a, en 2016, pour un officier de l'armée de terre française, de maîtriser la pratique de la langue anglaise.

4. ÉPREUVES SPORTIVES

Généralités

Le concours 2016 s'est déroulé dans de bonnes conditions.

Elles étaient conformes à l'arrêté régissant ce concours.

Chaque jour, une équipe de 4 moniteurs-chefs EPMS et un officier responsable de la commission sport étaient en place afin d'assurer le contrôle des épreuves.

Le concours EMIA sur épreuve était organisé sur trois semaines. La deuxième semaine était commune avec le concours du CTA. Les épreuves sportives étaient identiques pour ces deux concours à l'exception du parcours d'obstacles (PO) qui n'est pas au concours CTA. Il n'y eu aucun problème dans la gestion et la conduite de l'évaluation en simultanée de ces deux concours.

Aucune remarque particulière concernant les candidats qui se sont toujours présentés en lieu et en heure pour les différentes épreuves.

Je n'ai pas eu connaissance de contestations ou remarques formulées par les candidats.

Épreuves

L'évaluation de l'aptitude physique au concours EMIA est composée de deux parties :

- les épreuves du contrôle de la condition physique générale (CCPG) du militaire ;
- un parcours d'obstacles chronométré.

Cette dernière épreuve représente chaque année un écueil pour certains candidats car la plupart des notes éliminatoires aux épreuves sportives sont obtenues sur le parcours d'obstacles.

Cette année, il y a 19 éliminations pour les candidats EMIA, toutes sur le parcours d'obstacles.

Pour le CTA, les épreuves ne sont pas éliminatoires.

Bilan chiffré

La **moyenne générale** pour les épreuves physiques était de 16,08 l'année dernière, elle est de **15,52** cette année pour le concours EMIA.

Constat

De façon plus générale, on constate un niveau physique moyen assez similaire à l'an dernier mais le nombre des éliminations au parcours d'obstacles a augmenté de 50 %.

Il est à noter chez certains candidats un manque de condition physique générale.

En les interrogeant, on s'aperçoit également que certains ne pratiquent pas régulièrement le parcours d'obstacles.

La scolarité à l'EMIA nécessite une condition physique minimale, sans être exigeant, et on s'aperçoit que certains ne l'ont pas.

Les résultats du PO sont parlants et sont, hélas, le reflet d'un manque de condition physique et de l'abandon progressif de l'entraînement au PO.

5. MOYENNES GÉNÉRALES AUX ÉPREUVES D'ADMISSION

CONCOURS	Admissibles	Présents aux épreuves d'admission	Candidats ayant eu 1 note éliminatoire	MOYENNES							GÉNÉRALE S CONCOURS	2015
				APT. GÉN.	CONN. MILI.	ANG.	LV OPS	EPS	GÉNÉRALE S ADMISSION			
SCIENCES	43	38	11 (dont 7 en EPMS)	8,58	10,95	11,51	13,00	15,13	11,31	11,31	11,88	
S.E.S	44	37	7 (dont 5 en EPMS)	9,18	11,54	12,11	12,75	15,90	11,99	11,36	11,13	
LETTRES	44	43	7 (dont 7 en EPMS)	10,79	11,97	13,73	5,67	15,55	12,77	12,32	11,67	
Total / Moyenne	131	118	25 (dont 19 en EPMS)	9,57	11,51	12,51	10,13	15,52	12,05	11,70		
2015	113	104	16 dont 11 en EPMS	9,55	11,30	12,25	10,80	16,08	12,08	11,61		